POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

URGO est soucieuse de la protection des données personnelles et s'engage à ce titre à les protéger en conformité avec la Règlementation applicable à la protection des données personnelles.

Pour l'application de la présente politique de confidentialité, les termes identifiés ci-dessous par une majuscule ont la signification suivante, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel :

- « Affiliée » désigne toute société qui, directement ou indirectement, contrôle une société, est contrôlée par une société ou est sous le contrôle commun d'une société. « Contrôle » désigne la détention directe ou indirecte d'une majorité des droits de vote de ladite société.
- « Réglementation applicable à la protection des données personnelles » désignent toute réglementation applicable à la protection des données personnelles et en particulier, notamment sans pour autant s'y limiter, le Règlement (UE) n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Loi Informatique et Libertés ». Les termes « données personnelles », « responsable de traitement » ont la signification telle que donnée par la Règlementation applicable à la protection des données personnelles.

1. Protection des Données Utilisateur

Le terme « Données Utilisateur » signifie les données à caractère personnel de l'Utilisateur, à savoir ses nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, profession, ville, numéro d'identification de professionnel de santé.

Destinataires : Les Données Utilisateurs sont transmises par les Utilisateurs à URGO et ses Affiliées, ainsi que :

- BAM, société par actions simplifiée au capital de 200 000 EUR dont le siège social se situe au 5 rue du Helder 75009 Pris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 556 567, en charge du développement de HEALICO;
- PICTIME GROUPE, l'hébergeur certifié de données de santé (société enregistrée au RCS de Lille sous le numéro 443 498 571, sise au Campus du Digital 61, rue de l'Harmonie - 59262 Sainghin-en-Mélantois, France) qui sous-traite ses prestations d'hébergement à la société AMAZON WEB SERVICES Inc. (« AWS »);
- DATALYO, la société en charge des prestations d'analyse des données (société enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 805 063 286, sise 8 rue Paul Montrochet – Quartier Confluence 69002 Lyon, France),
- FOREST ADMIN Inc. la société propriétaire de l'outil utilize par URGO pour le back office d'HEALICO (gestion des comptes Utilisateur, etc.)
- GOOGLE Inc. et ses Affiliées, compte tenu de l'utilisation de l'outil FIREBASE pour l'authentification des Utilisateurs par le biais de leur adresse email et/ou identifiant Google et/ou Apple;
- TWILIO Inc., 375 Beale Street, Suite 300, San Francisco, CA 94105 et ses Affiliées, compte tenu de l'outil SENDGRID, pour l'envoi d'email automatiques aux Utilisateurs pour les demandes d'ajout aux equipes de soins d'HEALICO;
- ZENDESK Inc. 989 Market Street, San Francisco, CA 94103, Etats-Unis, pour le support aux Utilisateurs

du fait de l'accès et/ou de l'usage d'HEALICO par l'Utilisateur.

URGO s'engage à protéger les Données Utilisateur, enregistrées lors de son accès et/ou de l'utilisation d'HEALICO, en tant que responsable de traitement, conformément à la Réglementation applicable à la protection des données personnelles.

<u>Finalités</u>: Le traitement des Données Utilisateur est nécessaire pour son accès à HEALICO et l'utilisation de celles-ci, ainsi que pour répondre à ses demandes, et assurer le support et la maintenance d'HEALICO. L'Utilisateur est informé que ses Données Utilisateur pourront faire l'objet d'un traitement à des fins statistiques dans un but d'amélioration d'HEALICO ou l'objet d'un traitement à des fins de communication.

<u>Transmission</u>: Les Données Utilisateur sont strictement confidentielles et destinées exclusivement à URGO. URGO s'engage à ne pas céder, louer ou transmettre les Données Utilisateur à des tiers autres que les destinataires désignés ci-dessus, dans le cadre de l'exercice de leur mission, sauf obligation légale ou judiciaire obligeant URGO à le faire.

<u>Durée</u>: Les données personnelles de l'Utilisateur seront conservées pendant la durée d'utilisation d'HEALICO par l'Utilisateur et seront supprimées à la demande de l'Utilisateur, ou au plus tard douze (12) mois à compter de la dernière connexion de l'Utilisateur à HEALICO.

<u>Confidentialité</u>: Conformément à la Réglementation applicable à la protection des données personnelles, URGO s'engage à prendre toute précaution utile, au regard de la nature des Données Utilisateur et des risques présentés par le traitement, pour en préserver la sécurité et la confidentialité et, notamment, empêcher la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé à ces données.

<u>Droit d'accès/de rectification et d'effacement/de limitation/d'opposition</u> : L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité des Données Utilisateur.

L'Utilisateur dispose également d'un droit d'opposition à ce que ses Données Utilisateurs fassent l'objet d'un traitement, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité de contrôle compétente s'il considère que le traitement opéré par URGO constitue une violation de ses Données Utilisateur.

L'Utilisateur peut exercer ses droits à tout moment auprès d'URGO par courrier postal à l'adresse suivante : Laboratoires Urgo, Service Solutions Digitales, 15 avenue d'Iéna, 75 116, Paris, France. Lors de cette demande, l'Utilisateur indique précisément l'objet et les Données Utilisateur concernées. Il justifie de son identité. Les demandes de l'Utilisateur sont traitées dans les meilleurs délais avec toute la diligence qu'il convient.

En cas de suppression de ses Données Utilisateur, ou d'exercice de son droit d'opposition, l'Utilisateur reconnait et accepte qu'il n'aura plus accès et qu'il ne pourra plus utiliser HEALICO.

2. Protection des Données de Soin traitées dans le cadre de l'utilisation d'HEALICO

Pour les besoins du présent article, les termes identifiés ci-dessous par une majuscule ont la signification suivante, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel :

« **Données de Soin** » désigne les seules nécessaires aux soins dispensés par l'Utilisateur dans le cadre de son activité professionnelle, à savoir les données personnelles (y compris données de santé) collectées par l'Utilisateur à l'occasion des soins qu'il dispense au Patient dans le cadre de son activité professionnelle.

- « Etablissement » désigne tout établissement de santé, ou tout centre de santé ou maison de santé de manière générale, tout établissement prenant en charge des patients, quelle que soit sa forme juridique, qui embauche ou lie l'Utilisateur par un contrat permettant à celui-ci d'exercer sa profession en tant qu'employé ou cocontractant, et qui met HEALICO à disposition de l'Utilisateur dans l'exercice de sa profession.
- « **Patient** » désigne le patient auquel l'Utilisateur, dans le cadre de l'exercice de sa profession, prodigue des soins destinés au suivi et à la prise en charge d'une plaie et dont les Données de Soin sont collectées par l'Utilisateur à l'occasion de ces soins.
- «Utilisateur » désigne sans distinction l'Utilisateur Indépendant et l'Utilisateur Employé.
- « **Utilisateur Indépendant** » désigne le professionnel de santé, notamment sans pour autant s'y limiter le professionnel exerçant la profession d'infirmier/d'infirmière, et tout autre profession règlementée et autorisée à assurer le suivi et la prise en charge des plaies, dans le cadre d'un mode d'exercice indépendant, et utilisant HEALICO dans le cadre de son exercice professionnel.
- « **Utilisateur Employé** » désigne le professionnel de santé, notamment sans pour autant s'y limiter le professionnel exerçant la profession d'infirmier/d'infirmière, et tout autre profession règlementée autorisée à assurer le suivi et la prise en charge des plaies, au sein d'un Etablissement en tant qu'employé de cet Etablissement, et utilisant HEALICO mis à disposition par l'Etablissement dans le cadre de son exercice professionnel.

Les Données de Soin collectées par l'Utilisateur dans HEALICO sont strictement couvertes par le secret professionnel, ce que l'Utilisateur s'engage à respecter.

2.1 Données de Soin collectées par l'Utilisateur Indépendant

Au sens de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles, l'Utilisateur Indépendant est responsable du traitement des Données de Soin effectué dans le cadre de l'utilisation d'HEALICO. A ce titre, il s'engage à traiter les Données de Soin dans le strict respect de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles. En particulier, l'Utilisateur Indépendant s'engage à ne traiter que les données de Soin strictement nécessaires au regard des finalités du traitement effectué dans le cadre de l'utilisation d'HEALICO. L'Utilisateur Indépendant s'engage également à respecter, à tout moment et en tout état de cause, les droits des Patients dont les Données de Soin sont traitées.

HEALICO dispose de fonctionnalités permettant notamment la mise en œuvre des droits des Patients sur leurs données personnelles telle que la notice d'information à destination du Patient.

En aucun cas URGO ne saurait être tenue responsable de la non-utilisation de ces fonctionnalités par l'Utilisateur Indépendant.

De manière générale, la responsabilité d'URGO ne saurait être engagée en cas de non-respect par l'Utilisateur Indépendant de ses obligations en tant que responsable de traitement.

2.2 Données de Soin collectées par l'Utilisateur Employé

Au sens de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles, lorsque l'Utilisateur Employé collecte des Données de Soins dans le cadre de l'utilisation d'HEALICO, l'Etablissement par le biais duquel il accède à HEALICO est responsable du traitement des Données

de Soin effectué. A ce titre, il incombe à l'Etablissement par l'intermédiaire de l'Utilisateur Employé de traiter les Données de Soin dans le strict respect de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles.

L'Utilisateur Employé s'engage notamment à avertir l'Etablissement en cas de demande d'exercice de ses droits par le Patient dont les Données de Soin sont traitées.

2.3 Devenir des Données de Soins à la clôture du compte Utilisateur

Avant la clôture de son compte Utilisateur pour quelque raison que ce soit, l'Utilisateur aura la possibilité de réaliser un export dans un format lisible des Données de Soin qu'il aura intégrées dans HEALICO et qui n'auront pas été supprimées par ses soins.

A défaut d'action de l'Utilisateur à la clôture de son compte, les Données de Soin seront dans ce cas détruites au plus tard douze (12) mois après la dernière connexion de l'Utilisateur à HEALICO. Dans ce cas, URGO décline toute responsabilité au titre de cette destruction.

L'Etablissement reconnait que la suppression des Données de Soin des patients au sein d'HEALICO n'est pas de nature à représenter un manquement à son obligation de conservation définie au titre de l'Art R 1112-7 du code de la santé publique. La responsabilité d'URGO ne pourra en aucun cas être engagée par l'Etablissement sur ce fondement. L'Etablissement s'engage par conséquent à conserver les Données de Soin sur son propre réseau, ou système informatique afin de garantir le respect de ses obligations légales.

2.4 Transfert des Données de Soin collectées par l'Utilisateur à d'autres Utilisateurs

Quel que soit son statut, l'Utilisateur se réserve le droit à tout moment, de proposer au Patient le transfert de ses Données de Soin à tout autre Utilisateur, afin d'assurer un meilleur suivi et/ou une meilleure prise en charge des plaies du Patient. Ce transfert ne pourra avoir lieu, qu'à condition que l'Utilisateur souhaitant transférer les Données de Soin du Patient, ait préalablement reçu le consentement exprès du Patient pour le transfert de ses Données de Soin à l'Utilisateur identifié. Dans ce cas, seul l'Utilisateur identifié dans le recueil du consentement du Patient pourra avoir accès aux Données de Soin du Patient.

2.5 Accès aux Données de Soin par URGO

En aucun cas URGO n'aura accès aux Données de Soin.

HEALICO dispose d'une fonctionnalité qui permet l'extraction des données de soin non identifiantes par un procédé automatisé. Quotidiennement, un script réalise une extraction de ces données de soin non identifiantes renseignées par les Utilisateurs et hébergées sur les serveurs d'AWS. Seules ces données de soin non identifiantes sont accessibles à DATALYO et URGO. .

Ces données de soin non identifiantes, qui ne contiennent plus aucune donnée personnelle concernant les Patients, peuvent être traitées par URGO à des fins d'amélioration du fonctionnement et de la performance d'HEALICO ainsi qu'à des fins statistiques ou des fins de communication.

Les fichiers de données non identifiantes sont la propriété d'URGO. Ils ne peuvent en conséquence être cédés à un tiers sans l'accord écrit et préalable d'URGO.

Si l'Utilisateur fait quelque demande à URGO concernant l'usage d'HEALICO, ce dernier s'engage au préalable à anonymiser les éventuelles Données de Soin qui pourraient être accessibles ou visibles à la suite d'une telle requête.

3. Hébergement d'HEALICO

HEALICO est hébergée auprès d'un hébergeur certifié de données de santé, conformément à l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique, la société PICTIME GROUPE (société enregistrée au RCS de Lille sous le numéro 443 498 571, sise au Campus du Digital 61, rue de l'Harmonie - 59262 Sainghin-en-Mélantois, France) qui sous-traite ces prestations d'hébergement à la société AMAZON WEB SERVICES Inc. (« AWS »).

Les Données de Soin, ainsi que les Données Utilisateur sont stockées sur le(s) serveur(s) de AWS, mais seules les Données Utilisateur sont mises à disposition d'URGO. PICTIME GROUPE agit en tant que sous-traitant d'URGO, au sens de la Réglementation applicable à la protection des données personnelles, sur instructions d'URGO et dans les conditions contractuelles signées entre PICTIME GROUPE et URGO qui ne peuvent déroger au présent article. Conformément à l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique, PICTIME GROUPE est astreint au secret professionnel dans les conditions et sous les peines prévues à l'article 226-13 du Code pénal.